

REGLEMENT COURSE DES ROIS

ART 1 : La course est ouverte à tous, licenciés ou non, des cadets aux vétérans et handisports. Les Licences FSCF, FSGT et UFOLEP doivent avoir la mention "Athlétisme ou course à pied en compétition". Les certificats médicaux doivent porter la mention "course à pied en compétition" et dater de moins d'un an à la date de la course.

ART 2 : CIRCUIT PLAT, 10 km très roulant mesuré IAAF empruntant la voie verte. Ravitaillement à mi parcours, ainsi qu'à l'arrivée. Inscriptions à partir de 8h30 au Gymnase Albert Camus à VILLEMUR sur TARN. **Départ de la course 10h15.**

ART 3 : Signaleurs et secouristes de l'ADSSB assureront le bon fonctionnement de l'épreuve. Un vélo ouvrira la route. Douches et Ostéopathes à votre disposition à l'arrivée.

ART 4 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la GMF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement.

ART 5 : Coupes et médailles aux **3 premiers Scratch et aux 3 premiers** de chaque catégorie des cadets aux Vétérans, hommes et femmes sur le 10 km et **3 premiers scratch + premier** de chaque catégorie sur le 5 km. Coupe au club ou association le plus représenté. Vin offert aux 350 premiers inscrits. Cidre et coques offerts à tous à la remise des récompenses.

ART 6 : Inscriptions par correspondance reçues jusqu'au vendredi 13 janvier 2012. **Les dossiers incomplets (paiement et certificat médical ou licence) ne seront pas pris en compte. Pas d'inscription par téléphone.**

Las Groulos Longagnos – Course des Rois – Mairie - 31340 Villemur/Tarn.

- Marc BOYER – 06.73.50.54.57 (mboyer.oc@wanadoo.fr)
- Pierre CORBON – 06.66.34.28.93

Tarif : 10 km : 8 €, le jour de la course : 10 €

5 km : 5 €, le jour de la course : 8 €

Chèque à l'ordre de Las GROULOS LONGAGNOS

Sites internet : <http://coursedesrois.jimdo.com> ; <http://www.villemur.info/asso.htm>

ART 7 : L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement. Le fait d'être inscrit à la course implique son acceptation. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout accident ou incident, survenu lors de la course y compris toutes défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

www.e-leclerc.com

E. LECLERC



EPINGLES NON FOURNIES

VILLEMUR - VILLEMATIER - VILLEMUR

COURSE des ROIS – 5 et 10 KM E.LECLERC

Par la voie verte

DIMANCHE 15 JANVIER 2012

DEPART 10H15

BULLETIN D'INSCRIPTION

(écrire en majuscule pour éviter toute erreur)

5 Km

10 Km

DOSSARD

NOM.....PRENOM.....

SEXE (M/F) ANNEE DE NAISSANCE CATEGORIE

CLUB.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

E.MAIL.....

Présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition, datant de moins d'un (1) an (ou sa photocopie).

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

ATTESTATION POUR LES MINEURS

Je soussigné (nom & prénom)

Autorise mon fils, ma fille :

A participer sous ma responsabilité à la course des rois

A Le / /

Signature



Villemur-sur-Tarn



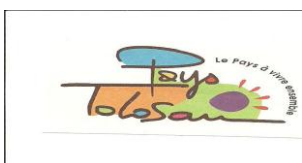
VILLEMATIER



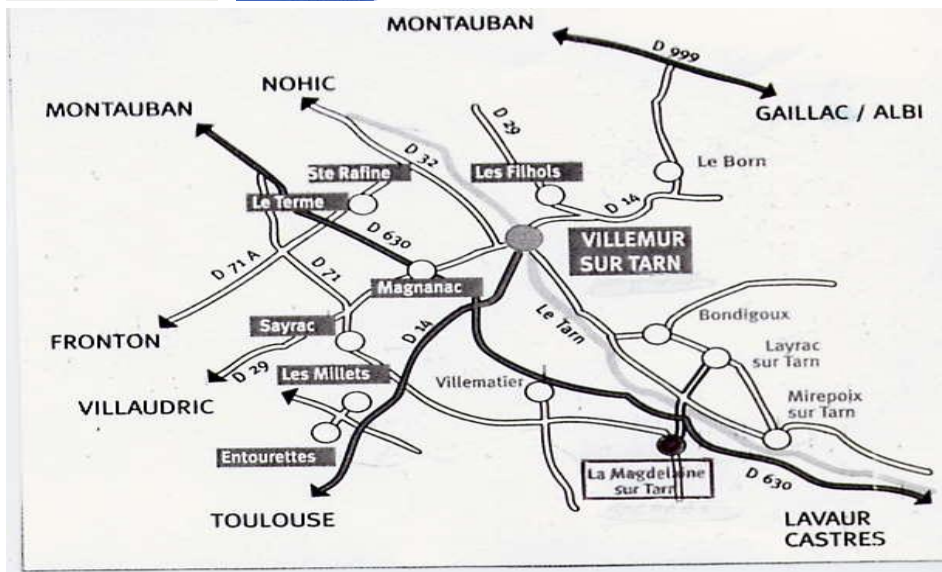
INSTITUT TOULOUSAIN D'OSTÉOPATHIE



HAUTE GARONNE
CONSEIL GENERAL



LA POSTE
MIDI PYRENEES SUD



La Course des Rois

Villemur - Villematier - Villemur



Dimanche 15 Janvier 2012
10H15

5 & 10 Km E. Leclerc



mesure IAAF